

EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS
DU LUNDI 11 DECEMBRE 2023

Présidence : Stéphane Ayer

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS

- ayant pris connaissance du préavis Municipal 08/2023
Budget 2024
- ayant pris connaissance du rapport de la Commission des finances
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

D'accepter le budget pour l'année 2024 tel que présenté, prévoyant un déficit de Fr. 232'500.-



Cette décision est le résultat d'un vote à main levée comptabilisant OUI 32 – NON 1

★ ★ ★

Ainsi délibéré en séance du lundi 11 décembre 2023 à Morrens..

Le Président

La Secrétaire

Stéphane Ayer



Alexandra Piot-Venizelos